



Outils numériques référencés par le ministère de la Santé

Après la publication d'une liste de solutions de téléconsultation et télésuivi dotée d'une note de sécurité (voir notre précédent article), le ministère de la Santé a publié sur son site une liste d'outils numériques référencés destinés aux professionnels de santé, aux usagers et aux éditeurs de logiciels de santé pour les accompagner dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Via trois pages internet dédiées, en cochant plusieurs filtres (région, fonctionnalités, facilité d'installation, sécurisation des données, etc.), les utilisateurs sont orientés vers les solutions les plus adéquates à leur profil. Les usagers peuvent accéder à des informations générales sur le coronavirus, les professionnels peuvent être accompagnés dans leur pratique et les éditeurs de logiciels peuvent être répertoriés.